

pouvait pas être terminée cette année, et en ce qui me concerne, il n'est rien survenu de nature à causer des retards. Les travaux ont été poussés aussi rapidement que possible. Dès le commencement on m'a fait savoir que ce dragueur ne pouvait pas être terminé cette année.

L'honorable M. TARTE : Il est inutile de venir me raconter cela à moi, qui suis allé visiter les travaux avant ma sortie du cabinet. Mon honorable ami trouvera dans les archives du ministère des lettres disant que le dragueur serait prêt au mois de juillet, et il devrait être prêt pour ce temps-là. Il n'y a pas de raison pour qu'il ne le soit pas, si on a déployé l'activité nécessaire. La coque était très avancée, presque tous les matériaux étaient rendus sur les lieux, et je ne comprends pas pourquoi il ne serait pas terminé vers le 1er juillet. Je conseille au ministre d'y voir personnellement, car je sais les difficultés que présente la distribution du patronage à Sorel. J'ignore quels changements l'honorable député a fait dans la distribution de ce patronage, mais je sais qu'elle m'a causé beaucoup d'ennuis pendant que j'étais ministre. Bien que je sois né près de là, et que je connaisse presque tout le monde à Sorel, j'ai rencontré tous les embarras imaginables. Parfois, il m'a fallu me montrer assez sévère. Je ne sais pas à qui est confiée actuellement la distribution de ce patronage, mais je sais que si on n'exerce pas une stricte surveillance, il est très facile à Sorel d'employer trois hommes au lieu d'un. Je conseille au ministre d'être vigilant. S'il veut consulter ses employés à ce sujet, ils lui en diront quelque chose. Les chantiers de Sorel sont au nombre des mieux outillés du continent, mais, naturellement, il faut qu'ils soient administrés strictement d'après des principes d'affaires. Sans une rigoureuse surveillance ils deviendront un gouffre où l'argent ira s'engloutir. Je fais ces remarques parce que je ne veux pas être tenu responsable des retards. Les fonctionnaires du département savent que je dis vrai quand j'affirme que ce dragueur aurait dû être terminé vers le 1er juillet ou au plus tard le 1er août. Je ne comprends pas la raison de ce retard.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : A la suite des déclarations antérieures de l'honorable député et vu le besoin pressant qu'on avait d'un dragueur dans les provinces maritimes je me suis occupé de cette affaire et je dois lui dire qu'il aura à porter l'entière responsabilité de l'administration du département puisqu'il n'y a pas eu un seul changement à Ottawa, ni à Sorel. La surveillance est la même aujourd'hui qu'avant. S'il y a dans les archives du département quelque correspondance à ce sujet, je le prierais de me donner les noms, car je lui donne, ainsi qu'à la Chambre, les renseignements qui m'ont été fournis par mes principaux employés. Pas un seul changement n'a été fait, ni dans les

instructions données ni dans la direction, et pour ce qui me concerne, tout ce que j'ai pu faire ou dire était à l'effet de hâter les travaux avec toute la diligence possible. Je n'ai pas été informé d'un seul changement. Tout ce que j'ai fait, ça été d'insister auprès des fonctionnaires pour que ce dragueur fût terminé dans le plus court délai possible.

L'honorable M. TARTE : Puis-je savoir si tout le travail sera fait à Sorel, ou si une partie sera faite ailleurs.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je désirais tellement que ce dragueur fût terminé cette année que j'ai consulté mes ingénieurs pour savoir si nous ne pourrions pas avoir de l'aide d'ailleurs. Après avoir bien examiné la question, ils m'ont rapporté que les travaux étaient tellement avancés que nous n'aurions pas grand chose à gagner en faisant faire une partie de l'ouvrage ailleurs. Sur cette recommandation, il a été décidé de continuer et de le finir au plus tôt.

L'honorable M. TARTE : Le ministre peut-il me dire pourquoi le dragueur n'est pas prêt ? Quelle partie des travaux est en retard ? Est-ce la coque ou les machines ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Les deux, pour bien dire. Une partie des machines est achetée et est rendue sur les lieux, mais la coque et certains autres travaux ne sont pas assez avancés pour recevoir les machines qui sont prêtes. Il y a eu des retards un peu partout.

L'honorable M. TARTE : Si l'honorable ministre veut s'occuper de cette question, mais au point de vue des affaires exclusivement, et non au point de vue de la politique, il s'apercevra que si ce dragueur n'est pas terminé, c'est parce qu'il y a eu des changements dans la distribution du patronage à Sorel. Je ne crains pas de prendre la responsabilité de l'affirmer.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Si l'honorable député possède quelques renseignements au sujet de ces changements, j'espère qu'il me les communiquera, parce que je ne sache pas qu'il y en ait eu d'opéré ; c'est aussi ce que m'affirment les fonctionnaires du ministère. J'ignorais qu'on eût mêlé la politique à cette affaire. Je croyais qu'on conduisait ces ateliers, autant que possible, d'après des méthodes d'affaires. Lorsque j'ai pris la direction de ce ministère, je pensais que les fonctionnaires déjà nommés méritaient la confiance du ministre. Si c'est le contraire qui existe, j'aimerais à le savoir.

L'honorable M. TARTE : Je ne veux, en aucune façon, mettre en doute la bonne volonté et les connaissances des fonctionnaires du ministère, bien loin de là. Je demande, cependant, à mon honorable ami de ne pas administrer les ateliers de Sorel à un

M. SUTHERLAND.